

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2020

\*\*\*\*\*

Présents : Didier Chassain, Michelle Raye, Jean Douce, Brigitte Fayet, Jean Roux

Absents : Sophie Boudier, Séverine Boudieu, Hervé Poix, Alain Olagnon, procuration à Mr D Chassain.

*La séance est ouverte sous la présidence de Mr Didier Chassain, Maire.*

## A DEBATTRE

REOUVERTURE OU PAS DE L'ECOLE : Monsieur le Maire explique qu'il a souhaité que le Conseil Municipal soit réuni au complet pour prendre une décision importante : celle de rouvrir ou pas l'école de Mons le lundi 11 Mai. Il explique que cette décision peut maintenant être prise compte tenu des éléments suivants :

- L'État va mettre fin au confinement à partir du lundi 11 Mai et souhaite une reprise des activités professionnelles. Beaucoup de parents vont donc reprendre leur travail et auront besoin d'un mode de garde pour leur enfant.
- Les écoles donc pourraient rouvrir, les enseignants reprenant le travail dans l'école le Lundi 11 Mai, les élèves des écoles primaires et élémentaires, le Mardi 12 Mai ou un peu plus tard. **Il est à noter que cette reprise est laissée au libre choix des parents qui décident d'envoyer leur enfant ou pas à l'école.**
- Comme les écoles sont censées rouvrir, il n'y aura plus de lieux de garde d'enfants à Puy-Guillaume comme il y en avait pendant le confinement. Les communes qui n'ouvriront pas leur école devront mettre en place un accueil minimum de garde. Les enseignants poursuivront leur travail d'enseignement à distance pour les élèves qui resteront chez eux.
- Lundi matin 4 Mai s'est tenue une réunion à l'école en présence des deux enseignantes, de Carole et Sandrine, personnel affecté à l'école, de Michelle Raye, première adjointe et de Didier Chassain, Maire de la commune. Le protocole sanitaire élaboré par le Ministère de l'Éducation Nationale y a été « épiluché ». Celui-ci repose sur cinq principes fondamentaux : le principe de la distanciation

physique, l'application des gestes barrière, la limitation du brassage des élèves, l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et du matériel, l'information et la communication.

Afin de respecter la distanciation, il est ressorti que la capacité d'accueil de chaque classe est de 10 élèves, de la garderie 11 élèves et de la cantine 14 élèves, le car de ramassage scolaire pouvant, lui, accueillir 12 enfants. En fin de réunion, il a été décidé d'envoyer un sondage à chaque famille (voir ci-dessous) pour connaître le nombre d'enfants susceptibles de fréquenter l'école, la garderie, la cantine et de prendre le bus, sondage à renvoyer pour Mercredi midi.

## Commune de MONS aux Parents d'élèves de l'école de MONS

Afin de nous aider à préparer au mieux la réouverture de l'école à partir du mardi 12 mai, nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire **.Vous, parents, êtes libres de remettre ou pas votre enfant à l'école.**

Si vous avez plusieurs enfants, merci de remplir un formulaire par enfant (il vous suffira de réactualiser cette page une fois le questionnaire complété).

1.

Merci d'indiquer le nom et le prénom de votre enfant :

Nom

Prénom

2.

En quelle classe est-il ?

3.

Envisagez-vous de remettre votre enfant à l'école à partir du mardi 12 mai ?

Oui

Non

4.

Pour quelle(s) raison(s) devez-vous ou souhaitez-vous remettre votre enfant à l'école ?

*Cette question concerne uniquement les parents dont l'enfant retourne à l'école.*

Reprise de l'activité professionnelle du/des parent(s)

Pour que l'enfant retrouve ses camarades / une vie sociale

L'enfant rencontre des difficultés avec l'enseignement à distance

Impossibilité pour le/les parent(s) d'assurer un enseignement à distance

Autre

5.

A partir du 12 mai, avez-vous la possibilité de garder/faire garder votre enfant, tout en assurant la continuité de l'enseignement à distance ?

Oui

Non

6.

Si votre enfant retourne à l'école, aurez-vous besoin des services suivants ?

Oui

Non

Restauration scolaire

Garderie

Transport scolaire

7.

Votre enfant connaît-il les gestes barrières et est-il susceptible de les appliquer, de manière autonome ?

*Se laver les mains / tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir / utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter / éviter les contacts avec ses camarades*

Oui

Non

- Ensuite, Mercredi 6 mai, à 18h à Beaumont-les-Randan, s'est tenue une réunion avec les deux directrices, les deux maires et deux représentantes des Parents d'Elèves, ainsi que Mme Florence Leblond, adjointe à BLR et Sophie Boudier, Employée communale à BLR. Les deux directrices ont communiqué les résultats du sondage :

A Mons, sur 41 élèves : Pour le retour à l'Ecole le 12 Mai :

OUI : 9                      INDECIS : 1                      NON : 31

A BLR, sur 49 élèves : Pour le retour à l'Ecole le 12 mai :

OUI : 12                      INDECIS : 6                      NON : 31

\* Cantine : A Mons : 6 élèves

A BLR : 8 élèves

\* Garderie à Mons : 10 (matin et soir)

\* Transport : BLR —» Mons : 2

Mons —» BLR : 6

En conclusion de cette réunion, il est ressorti que vu le nombre d'enfants susceptibles d'être présents, la distanciation physique peut être respectée dans tous les lieux, ce qui n'enlève pas l'inquiétude quant à la difficulté de la faire respecter, surtout pour des petits.

Après toutes ces informations, le débat s'instaure au niveau du conseil municipal. Michelle demande si les enseignantes et le personnel auront bien des masques. La réponse est oui, toutes seront équipées par l'Education Nationale, la directrice récupérant les masques à l'Inspection, demain. Brigitte demande si Sandrine aura suffisamment de produits désinfectants. La réponse est oui, entre lingettes, gel, savon, et désinfectant qu'elle est allée acheter pour compléter. Jean -François Douce fait remarquer que certains parents ne vont pas avoir le choix et qu'il faut bien leur proposer un mode de garde pour leur enfant. Il s'interroge au sujet de la cantine. Mr le Maire lui répond que Mr Piolet, notre restaurateur se tient prêt à assurer des menus. Jean Roux demande ce que pensent de tout cela les enseignantes et le personnel. Mr le Maire lui répond qu'il est en contact permanent avec ces personnes-là, elles ont eu plusieurs réunions avec Mr l'inspecteur et lui-même, elles sont inquiètes, mais elles comprennent la nécessité de rouvrir un accueil pour les élèves de parents qui le souhaitent.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de rouvrir l'école à partir du 12 Mai, et d'augmenter les heures de Sandrine pour qu'elle soit présente toute la journée. Le Conseil décide également de faire mardi soir et jeudi soir un point**

avec les enseignantes et le personnel communal pour savoir comment se sont déroulées ces deux journées, si les gestes barrière et la distanciation physique ont été respectés par les élèves, et donc, si l'objectif de d'abord garantir des conditions de santé et de sécurité est respecté.

## INFORMATIONS

**DEPOT D'ORDURES DANS LE BOIS** : Mr le Maire explique qu'il a été alerté par un habitant d'un dépôt de 7 sacs d'ordures ménagères le long d'un chemin dans le bois sur notre commune. Il a récupéré ces sacs et a découvert à l'intérieur de l'un d'eux, l'adresse d'une personne de Randan, Il a prévenu la gendarmerie qui a pris l'affaire en main et a dressé une contravention à cette personne pour dépôt illicite.

*Ont signé les membres présents*